

COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE
CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 02 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-cinq février, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Seuil d'Argonne étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent LOMBART, Maire.

Etaient présents : V. Lombart, M.C George, M.C Michel, J. Pinet, M. Ganassali, C. Charton, E. Schaeffer, R. Colin, S. Gauthier, N. Bertin , G. Pirot.

Absent excusé : Y. Gallois (pouvoir à E. Schaeffer).

Absents : M. Lionnet, G. Cordier.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, S. Gauthier, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Soutien à la famille CORDIER Romain

Délibération N°08

Faisant suite au décès du jeune Romain CORDIER, survenu brutalement le 2 février 2022, la Municipalité tient à témoigner sa bienveillance à sa famille dans cette douloureuse épreuve.

Après avoir consulté le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), Monsieur le Maire propose que la commune apporte son soutien avec, entre autres, une participation financière aux frais d'obsèques.

Pour ce faire, il ajoute que la somme de deux milles euros a été proposée par le C.C.A.S lors de son assemblée du 16 février 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de verser à la famille de Romain CORDIER la somme de deux milles euros, destinée à la soutenir dans ses démarches liées au décès.

Création de deux réserves incendie et autorisation de demande de subvention au titre de la D.E.T.R

Délibération N°09

Monsieur le Maire explique qu'en matière de défense contre les incendies, les derniers essais conduits montrent que le réseau d'alimentation en eau potable de Triaucourt ne permet pas d'assurer une lutte efficace contre les incendies. En effet, les relevés effectués à la sortie des poteaux incendie font état d'un débit de 15 m3/heure, alors qu'au vu des normes départementales en vigueur, il faudrait au moins le double.

Selon une étude menée en concertation avec le SDIS, pour pallier ce problème et assurer une lutte efficace contre les incendies quadrillant l'ensemble des secteurs du village, il conviendrait de procéder à la création de deux réserves incendies, implantées respectivement rue Auguste Lemaire et rue Pont Etrier.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de lancer une opération « Création de deux réserves incendie à Triaucourt-en-Argonne » accompagnée d'une demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

Il précise que le solde sera supporté par la part d'autofinancement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, l'engagement de la Commune dans le projet de « Création de deux réserves incendie à Triaucourt-en-Argonne » et autorise le Maire à :

- solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R ;
- signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Assurances – Garantie protection fonctionnelle pour le Maire

Délibération N°10

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré le 18 février dernier le conseiller GROUPAMA, dans le but de revoir l'ensemble des contrats d'assurances souscrits, afin de vérifier que ceux-ci soient toujours en corrélation avec les besoins de la commune.

Lors de ce contrôle, il a été relevé l'absence de garantie protection fonctionnelle pour le Maire.

Afin de pallier ce défaut d'assurance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer quant à l'application de cette garantie préconisée dans l'exercice de ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, que la garantie protection fonctionnelle déjà appliquée aux adjoints le soit également au maire de la commune.

Examen du Compte Administratif 2021 et préparation du Budget Primitif 2022

En vue du vote du Compte Administratif 2021 et de celui du Budget Primitif 2022, le Conseil Municipal a examiné la situation budgétaire détaillée de la commune pour l'année 2021. Ce débat d'orientation budgétaire a permis de poursuivre la préparation du budget 2022.

Questions diverses

Travaux de sécurisation

Une nouvelle réunion de chantier est prévue le mercredi 2 mars à 16 h 00. L'objet principal de cette réunion est la négociation avec ALTECO TP de la reprise des malfaçons et surtout, de celle du plateau surélevé par l'entreprise COLAS.

Travaux d'éclairage public

L'opération de travaux d'amélioration et de création d'éclairage public confiée à l'entreprise LED ELEC a débuté. A ce jour, il reste à réaliser les travaux, des rues Commandant Laflotte, de la Calaise et Capitaine Fenaux à Triaucourt, ainsi que ceux concernant Senard.

Construction Maison de santé pluridisciplinaire

Le projet de construction d'une Maison de santé conduit par la CODECOM se poursuit. A noter, la publication d'informations dans le bulletin intercommunal. Le commencement des travaux est prévu fin 2022, pour une durée prévisionnelle estimée à 18 mois.

Accès lotissement Senard

La CODECOM a missionné la société Concept Voiries située à Etain pour évaluer le coût de la pose de bordures et de bitume sur l'accès desservant les maisons situées 17, 19 et 21 rue de Lorraine - lotissement de Senard.

Le maître d'œuvre estime ces travaux à 15 900 euros H.T. Leur coût sera supporté par la Commune, puis, l'entretien par la CODECOM dans son plan d'entretien des voiries communales.

Travaux d'élagage

Dans le cadre du déploiement de la fibre, des travaux d'élagage sont nécessaires. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires privés riverains concernés. Quant à la commune, un devis a été demandé à l'entreprise Henry Espaces Verts. Par la même occasion, des travaux d'élagage seront réalisés rue Pont Etrier sur des arbres menaçants.

Projet aire de jeux partagée

La commission vie locale continue d'étudier le projet d'une aire de jeux à aménager sur le terrain communal situé derrière l'école. Après avoir rencontré la directrice de l'école et le représentant de IMAJ de Lacroix-sur-Meuse, la commission s'oriente vers une aire partagée intergénérationnelle avec des aménagements paysagers (haie, verger, sentier pédagogique) pour lesquels le C.P.I.E et Meuse Nature Environnement apporteront leur aide. Des jeux seront installés pour les enfants et les adolescents. Ces derniers seront bientôt consultés. De même, les adultes seront sollicités pour un éventuel terrain de pétanque.

Location logement communal

Dans le cadre de la restitution par Monsieur Samuel KUBLER de son logement, l'état des lieux de sortie est prévu le samedi 26 février 2022.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit faire visiter le bien le jour même, en vue de sa relocation. Deux dossiers de candidatures ont été déposés en mairie.

Festival Ma Rue Prend l'Aire

L'édition 2022 du Festival Ma Rue Prend l'Aire débutera le 20 mai 2022 à Triaucourt.

En conséquence, la préparation de cet événement est menée conjointement avec l'association Au Fil de l'Aire. Monsieur le Maire tient à souligner l'investissement des bénévoles de la commune, entre autres, pour la confection des décorations prévues à cet effet et il les en remercie.

Marché de producteurs locaux

Au vu de sa fréquentation, tant par les habitants de la municipalité, que par ceux des communes voisines, Monsieur Nicolas BERTIN avait proposé lors du dernier conseil municipal, d'élargir le marché campagnard à d'autres producteurs locaux, ce, une fois par mois.

Dans cette perspective, Monsieur BERTIN a déjà prospecté quelques producteurs potentiellement intéressés.